



MAIRIE DE BRASLES

# Brasles Infos... LE FLASH

COMMUNE DE BRASLES - 7 JUILLET 2016 - n°25

## L'EDITO

Dans le Flash du mois de juin, nous avons rapidement évoqué le succès de la journée Brasles Plage du lundi 16 mai.

Nous souhaitons adresser des remerciements à

- M. et Mme Lointier pour le prêt de sable,
- à Soares Déco pour la création d'éléments de décoration,
- à la ferme des Bordeaux pour la mise à disposition des poneys,
- aux pépinières Carré pour le prêt des palmiers,
- à l'ABGDPE et à Brasles Demain, partenaires de l'événement

Et nous remercions à nouveau toutes celles et ceux qui ont permis la réussite de cette journée par leur participation !

L'équipe municipale

## Une journée dédiée au souvenir

Samedi 2 juillet, l'équipe municipale, l'association des Anciens Combattants de Brasles, présidée par Monsieur André DAGONET, et les associations locales des Anciens Combattants ont célébré la mémoire des Braslois Morts pour la France au cours de toutes les guerres.

Une stèle à leur mémoire, reprenant tous les noms des Anciens Combattants, a ainsi été révélée au cimetière communal. La commune fera par la suite aménager un ossuaire pour remplacer ces tombes qui ont été relevées.



A l'issue de ce premier temps de recueillement, une nouvelle plaque comportant les noms de deux combattants de la guerre d'Algérie - Kléber LEVIGNE et Bernard FAGEOL - nés à Brasles a été dévoilée au Monument aux Morts, réhabilité à cette occasion et sur lequel a été apposée la Croix de Guerre, attribuée à la commune en 1921.



## Programme de la célébration de la Fête Nationale

Jeudi 14 juillet, la Municipalité, le Comité des Fêtes et Brasles Demain vous donnent rendez-vous à partir de 16h place de la Mairie avec des jeux pour petits et grands. A 18h, commémoration de la fête nationale. A 18h30, apéritif offert par la Municipalité. A partir de 19h, soirée dansante animée par 2S Animations. Restauration et buvette sur place. A 23h, feu d'artifices.

## FERMETURES EXCEPTIONNELLES

La Mairie et la Médiathèque seront exceptionnellement fermées le samedi 16 juillet, ainsi que tous les samedis du mois d'août.

## BROCANTE

Nous vous rappelons que les inscriptions pour la foire d'automne seront à effectuer en Mairie à compter du jeudi 1<sup>er</sup> septembre.

## Retour en images sur...



Mercredi 22 juin, les aînés du village - environ 80 personnes - ont partagé les Joies du traditionnel Barbecue de la Convivialité, proposé par le service de l'Action Sociale.



Samedi 25 juin, la fête de l'école a rassemblé élèves, parents et enseignants pour un moment festif. Les enfants ont souhaité, en chanson, une bonne retraite à Monique VANNIER qui enseignait à Brasles depuis 22 ans et qui dirigeait l'école depuis 12 ans.

## Dimanche 20 novembre 2016 : première bourse aux jouets à Brasles

Notez dès à présent la date dans votre agenda !

Le dimanche 20 novembre, l'association Brasles Demain vous donne rendez-vous à l'Espace Culturel Raymond Commun pour la première édition de la bourse aux jouets.

Profitez donc de l'été avec les enfants pour mettre de côté les jouets que vous pourrez vendre en fin d'année.

Plus d'informations à venir dans le flash de septembre.

### Inscription sur les listes électorales

Vous venez de vous installer à Brasles ? Peut-être n'avez-vous pas encore effectué les démarches pour vous inscrire sur les listes électorales ? Il est encore temps de le faire. Pour cela, il suffit de vous rendre en Mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et, le cas échéant, de votre ancienne carte d'électeur.

## Rappel des règles pour l'usage d'outillage bruyant

Les journées ensoleillées sont propices aux travaux de jardinage ou de bricolage en extérieur. Pour que ceux-ci s'effectuent dans des les meilleures conditions, quelques règles simples sont à respecter à Brasles, conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur.

L'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses,...ne peut s'effectuer que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche de 10h à 12h

## Retour sur la fête des voisins

Nous n'avions pas eu la place suffisante dans le Flash de juin pour revenir en images sur la célébration de la fête des voisins dans les quartiers. Voici donc en images, vos fêtes des voisins :



Retrouvez le prochain Brasles Infos...LE FLASH en septembre.

### Mairie de Brasles

Nous vous accueillons :

**Le Lundi / Le Mercredi / Le Vendredi** : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

**Le Mardi / Le Jeudi** : de 14h00 à 18h00

**Le Samedi** : de 10h00 à 12h00

Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : [mairie.brasles@orange.fr](mailto:mairie.brasles@orange.fr)